

n° 1617

n° 1470 des Enquêtes

Déclaration - Revendication du nomme *Sacienia*, cultivateur domicilié à Romarane.

Le nomme *Sacienia*, suit présentement ce jour vingt huit mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre " *Upeia* " située à Romarane, d'une contenance de mille cent soixante huit centiares. Bornée au Nord et à l'ouest par un ruisseau, au sud par *Sto heu*, à l'Est par la route de la vallée.

Le ruiement ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'enquête à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre " *Upeia* " susdite, ci-dessus désignée, appartient au nomme *Sacienia*.

Fait et rendu à Goma le treize avril mil neuf cent cinq  
Les membres de la Commission

*[Signatures]*

n° 1618

n° 1471 des Enquêtes

Déclaration - Revendication de la nomme *Sahiapu*, cultivateur, domicilié à Romarane

Le nomme *Sahiapu*, suit présentement ce jour vingt huit mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre " *Bepuna* " située dans la vallée de Romarane d'une contenance de neuf cent, vingt centiares, plantée de maïs et de cocotiers. Bornée au Nord par la montagne, au sud par *Paketta*, à l'Est par la montagne et à l'ouest par *Spateua*.

Le ruiement ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'enquête à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre " *Bepuna* " susdite, ci-dessus désignée appartient au nomme *Sahiapu*.

Fait et rendu à Goma le treize avril mil neuf cent cinq  
Les membres de la Commission

*[Signatures]*

n° 1619

n° 1472 des Enquêtes

Déclaration - Revendication, du nomme *Bein otea*, cultivateur, domicilié à Romarane.

Le nomme *Bein otea*, suit présentement ce jour vingt huit mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre " *Nadwaifati* " située à Romarane